

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 septembre 2010

---

## RÉFORME DES RETRAITES - (n° 2770)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 450

présenté par

Mme Marisol Touraine, M. Ayrault, M. Derosier, M. Sirugue, M. Juanico, Mme Coutelle,  
 M. Vidalies, M. Issindou, Mme Delaunay, M. Jean-Claude Leroy, Mme Iborra, M. Mallot,  
 Mme Génisson, Mme Lemorton, M. Liebgott, M. Hutin, Mme Hoffman-Rispal, M. Gille,  
 Mme Biémouret, Mme Clergeau, M. Yves Durand, Mme Duriez, M. Gorce,  
 M. Jean-Marie Le Guen, M. Lebreton, Mme Oget, Mme Orliac, M. Christian Paul, Mme Pinville,  
 M. Renucci, M. Terrasse, Mme Carrillon-Couvreur, M. Muet, M. Cahuzac, M. Eckert,  
 M. Gagnaire, Mme Langlade, Mme Marcel, Mme Martinel, M. Pajon, M. Lurel, Mme Filippetti,  
 M. Charasse, M. Dreyfus, M. Bartolone, Mme Laurence Dumont, M. Roy, M. Goldberg,  
 Mme Imbert, M. Bacquet, M. Néri, Mme Lebranchu, Mme Karamanli, M. Grellier,  
 M. Delcourt, Mme Reynaud, M. Fruteau, M. Baert,  
 M. Moscovici, M. Glavany, M. Dumas, M. Urvoas  
 et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

## ARTICLE 21

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ainsi que l'évolution du pouvoir d'achat des agents concernés et la situation économique ; ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors qu'elle ne repose sur aucune disparité de niveau de pension versée, la convergence des taux de cotisation des fonctionnaires et des salariés du privé ne saurait intervenir à un moment de crise, où la relance par le pouvoir d'achat est décisive.

Il s'agit donc de conditionner cette éventuelle convergence à l'évolution constatée du pouvoir d'achat. Il paraît néfaste en tout état de cause de l'engagée avant 2012, sous réserve qu'à cette date, la sortie de crise soit avérée.